

FRAIS DE COURTAGE

	FRAIS*	MIN		
Actions et ETFs				
Euronext (Brussels)	0,20%	7,00 EUR		
Euronext (Amsterdam, Paris)	0,20%	10,00 EUR		
Xetra Frankfurt	0,20%	15,00 EUR		
Borsa Italiana	0,20%	15,00 EUR		
Euronext Lisbon	0,20%	15,00 EUR		
Nasdaq	0,20%	11,00 USD		
NYSE (New York Stock Exchange)	0,20%	11,00 USD		
NYSE ARCA	0,20%	11,00 USD		
NYSE MKT LLC (AMEX)	0,20%	11,00 USD		
London Stock Exchange (LSE)	0,20%	15,00 GBP		
Suisse (Six Swiss Exchange)	0,20%	15,00 CHF		
Espagne (Bourse de Madrid)	0,20%	15,00 EUR		
Norvège (Bourse d'Oslo)	0,20%	150,00 NOK		
Suède (Bourse de Stockholm)	0,20%	150,00 SEK		
Danemark (Bourse de Copenhague)	0,20%	150,00 DKK		
Finlande (Bourse d'Helsinki)	0,20%	15,00 EUR		
Obligations				
Libellées en Euros (EUR)	0,20%	15,00 EUR		
Libellées en Dollars Américains (USD)	0,20%	15,00 USD		
Libellées en Livres Sterling (GBP)	0,20%	15,00 GBP		
Libellées en Couronnes Norvégiennes (NOK)	0,20%	150,00 NOK		
Libellées en Francs Suisses (CHF)	0,20%	15,00 CHF		
Libellées en Dollars Australiens (AUD)	0,20%	15,00 AUD		
Fonds	Gratuit**	-		

^{*}Frais applicable au montant de la transaction, et sous réserve d'une commission minimum telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le Service Clientèle.

[&]quot;MeDirect ne facture pas de frais de transaction pour les achats ou les ventes de fonds communs de placement. Dans le cas où MeDirect détient ces fonds pour vous, la banque peut percevoir et conserver la rétrocession de commission payée par les gestionnaires de fonds. Cette rémunération est inclue dans les frais d'entrée et/ou de sortie (s'îl y a lieu, car la banque ne facture pas ces frais sur la plupart des fonds composant sa sélection) et/ou retenue des frais de gestion facturés par le gestionnaire de fonds. Les frais d'entrée et/ou de sortie ne sont facturés que si le gestionnaire de fonds concerné l'exige.



TARIFS POUR LA GESTION DE PATRIMOINE

FRAIS DE GESTION ANNUELS*

0,90% TVA INCL.

Aucun frais de transaction

Chez MeDirect, vous ne payez aucun frais de transaction, aucun frais pour le dépôt initial et d'éventuels dépôts supplémentaires dans votre portefeuille en gestion discrétionnaire, et aucun frais pour le retrait total ou partiel de votre argent de votre portefeuille en gestion discrétionnaire.

Impôts

Les portefeuilles sous gestion chez MeDirect sont composés de fonds de capitalisation qui sont soumis aux réglementations fiscales belges. MeDirect fera le nécessaire pour vous à ce sujet, et retiendra tous les précomptes mobiliers et autres taxes applicables pour vous.

Taxe sur les opérations boursières (TOB)

Il n'y a aucune taxe applicable lors de l'achat de fonds de capitalisation. Il existe une taxe unique sur le marché boursier lors de la vente de fonds de capitalisation. Cette taxe représente 1,32 % du prix de vente total, mais ne peut excéder 4 000 €.

Taxe sur la plus-value

Une taxe sur la plus-value est d'application uniquement en cas de vente de :

Fonds achetés avant le 31 décembre 2017:

- 1. fonds de capitalisation et trackers qui investissent au moins 25 % dans des titres à rendement fixe, à l'instar des obligations;
- 2. fonds de distribution et trackers qui investissent au moins 25 % dans des titres à rendement fixe et qui ne distribuent pas 100 % de leurs revenus d'intérêt.

Fonds achetés après le 1 janvier 2018:

- 1. fonds de capitalisation et trackers qui investissent au moins 10 % dans des titres à rendement fixe, à l'instar des obligations;
- 2. fonds de distribution et trackers qui investissent au moins 10 % dans des titres à rendement fixe et qui ne distribuent pas 100 % de leurs revenus d'intérêt.

Dans les deux cas, un précompte mobilier (taxe sur la plus-value) de 30 % est retenu sur la plus-value générée par ces titres à rendement fixe.

Il existe 2 méthode de calcul de cette taxe :

- soit le fonds calcule la valeur BE TIS (Taxable Income per Share)
- · soit la taxe est calculée sur la plus-value générée par les titres à rendement fixe lorsque la valeur BE TIS n'est pas connue.

À titre d'illustration :

Un fonds de capitalisation est investi à 40 % en obligations et 60 % en actions. L'investisseur a acheté le fonds pour 100 euros et

^{*} Les frais de gestion sont calculés à la fin de chaque trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre, et 31 décembre) en fonction de la valeur marchande du portefeuille sous gestion.



le vend pour 120 euros.

La valeur BE TIS est connue au moment de l'achat et de la vente. Si la différence est positive, elle est taxée à 30% de précompte mobilier.

Le fonds ne calcule pas de valeur BE TIS. La plus-value réalisée est de 20 euros. Étant donné que le fonds a été investi à 40 % en obligations, la taxe est calculée sur seulement 40%. 40% de 20 euros représente 8 euros. La taxation s'élève à 30 %. Autrement dit, la retenue sera de 2,4 euros et l'investisseur recevra 5,6 euros net. Le fonds est investi à 60 % en actions ; 60 % de 20 euros représente 12 euros, sur lesquels aucune taxe sur la plus-value ne sera calculée. L'investisseur recevra 120 euros – 2,4 euros (taxe sur la plus-value) = 117,6 euros lors de la vente du fonds.



FRAIS RELATIFS AUX OPÉRATIONS SUR TITRES

Tout rachat d'obligations, rachat d'actions, actions gratuites, fusions et scissions, paiement de dividendes / coupons, dividendes en actions

Gratuit

Application de la convention de double imposition pour la réduction des retenues à la source aux U.S.

Gratuit

FRAIS DE TRANSFERT D'ACTIFS

	ACTIONS/OBLIGATIONS	FONDS/TRACKERS
Transfert d'actifs entre comptes MeDirect	Gratuit	Gratuit
Transfert d'actifs depuis d'autres institutions externes vers MeDirect*	Gratuit	Gratuit
Transfert d'actifs de MeDirect vers d'autres institutions externes	150 € par titre	150 € par titre

TRANSFÉRER DES TITRES VERS MEDIRECT? RECEVEZ JUSQU'À 500 € PAR CLIENT

Vous disposez déjà de fonds d'investissement ou d'autres titres auprès d'une autre banque ou d'un autre gestionnaire de patrimoine et vous souhaitez les transférer chez MeDirect ? C'est possible. Nous vous aidons à opérer le transfert et vous remboursons les frais facturés par votre banque ou gestionnaire de patrimoine pour le transfert de votre portefeuille, et ce jusqu'à concurrence de 500 € par client.

Ce remboursement est limité à un maximum de 100 € par ligne transférée avec une contrevaleur minimale de 500 € (ou l'équivalent de 500 € si le titre est coté dans une autre devise).



FRAIS GÉNÉRAUX

Toute ouverture, maintenance et clôture de compte	Gratuit
Virements externes :	
Virements en EUR au sein de EEE (frais partagés)	Gratuit
Autres virements (frais partagés)	15 € *
Virements internes	Gratuit
Demande de confirmation de paiement	20 € par paiement
Frais d'administration de la succession	De 50 € à 200 € selon les recherches menées
Recherches:	
Moins d'un mois après la date de paiement	Gratuit
Au-delà d'un mois après la date de paiement	60 €
Relevés de compte :	
Electronique (en ligne)	Gratuit
Demande de relevé de compte en papier (par la Poste)	1,50 € par page
Demande de duplicata	1,50 € par page
Conversion de devises étrangères	MeDirect ne facture pas de commissions, mais seulement une marge sur le taux de marché: dans des conditions normales de marché, cette marge est de 0,5 % sur les taux du marché en vigueur. Une marge plus élevée peut être appliquée en périodes de volatilité accrue. Dans tous les cas, le taux de change indicatif est affiché sur la page d'exécution des ordres avant l'exécution de la transaction et le taux de change applicable peut être trouvé dans la confirmation de la transaction.

"Les frais bancaires pour les paiements externes seront pris en compte dans la monnaie du compte à partir duquel l'argent est transféré. Par exemple, si vous faites un transfert en USD, l'équivalent de 15 euros sera prélevé en USD.

UNE QUESTION ? Nous sommes là pour vous :

Service Clientèle : 02 518 0000

du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00 $\,$

Email: info@medirect.be

Support en ligne : www.medirect.be/fr-be/support